

dossier

Budget 2010 : maintenir les services aux habitants

p. 6/7



p. 5

Retour sur les rencontres
élus habitants

Journal
d'eybens

numéro 132

www.ville-eybens.fr

avril 2010



Partager pour ne pas discriminer
À travers du théâtre, des ateliers cuisine ou des débats, la *Quinzaine contre les discriminations et pour le vivre ensemble* a célébré les différences, promu les rencontres et incité les échanges. Les animations ont réuni un public large à l'invitation de l'association Aile, de la Ville et de nombreux partenaires. Ces deux semaines se sont terminées sur une note de poésie lors d'une soirée festive où le slameur Bastien Mots Paumés a repris les textes écrits par les ateliers d'écriture. Les réalisations faites à l'occasion de la Quinzaine (dont les textes) sont exposées à l'Illiade en avril.



Crêpes et déguisements pour la crèche familiale

Deux fois par semaines, les assistantes maternelles de la crèche familiale se réunissent soit à la Maison des Coulmes soit aux Ruires, pour des moments collectifs avec les enfants. Musique, lecture, atelier psychomotricité, arts plastiques... Ces rencontres sont l'occasion pour les assistantes maternelles d'échanger entre elles, et pour les enfants de découvrir la vie en collectivité. Des animations spécifiques sont également organisées tout au long de l'année comme la fête de Noël, les sorties pique nique l'été ou encore le carnaval. Au total, la crèche familiale compte 13 assistantes maternelles pour 34 enfants inscrits.

Soutien à la Palestine

Le gouverneur du district de Bethleem (ici aux côtés du maire d'Eybens Marc Baïetto et de la conseillère générale chargée de la coopération décentralisée Christine Crifo) a été reçu par les élus eybinois dans le cadre d'une visite orchestrée par le Conseil général de l'Isère. Sa délégation a pu échanger avec les élus sur la situation de cette zone de Cisjordanie et sur des pistes de coopération possibles.



Les aînés fêtent l'arrivée du printemps

Le traditionnel repas de printemps des seniors était cette année placé sous le signe de l'échange entre les générations. À l'initiative du CLC, une dizaine de jeunes sont allés à la rencontre de leurs aînés pour présenter le travail réalisé à l'occasion des vingt ans de la convention internationale des droits de l'enfant. Des saynètes interprétées par ces jeunes comédiens en herbe, filmées en novembre dernier, étaient diffusées pour la première fois en public.



Au revoir Monsieur Hiver

Comme pour emporter les derniers frissons de l'hiver, le soleil était au rendez-vous lors du carnaval des écoles qui s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord, les enfants de l'école du Val et ceux du groupe scolaire Bel Air s'étaient donnés rendez-vous au parc des Maisons Neuves. La semaine suivante, c'était au tour des écoles du Bourg et des Ruires d'animer les rues de la ville jusqu'au parc de la mairie. Princesses, clowns, Zorro, animaux d'Afrique, Petit chaperon rouge et même loup garou s'en sont donnés à cœur joie aux sons des tambours et sifflets pour finir en beauté en brûlant Monsieur Carnaval.





Comme vous l'avez appris par la presse, j'ai été élu à la présidence de notre communauté d'agglomération, la Métro. Cette élection honore la commune qui, par le biais de son maire, est appelée à animer la vie de notre agglomération.

Elle me crée un triple défi. Tout d'abord, il me faut plus que jamais être exemplaire dans la fonction que vous m'avez confiée, ensuite, je me dois d'être présent sur tous les grands dossiers qui font l'avenir de notre agglomération ; enfin, il m'appartient de faire en sorte que l'action publique conduite par la communauté d'agglomération soit attentive à tous. Il n'y a pas de petits dossiers : assurer une bonne collecte des ordures ménagères est une tâche nécessaire qu'il faut effectuer dans les meilleures conditions, il faut donc y être extrêmement attentif mais il convient dans le même temps de savoir mener à bien le développement de l'Université ou la mise en œuvre d'un plan de déplacements urbains ambitieux.

À ceux qui craignent que ces tâches me tiennent éloigné de notre ville, je voudrais dire que bien au contraire c'est à partir de l'expérience vécue sur le territoire eybinois et seulement à partir de cela que je peux remplir correctement ma nouvelle fonction, Eybens est plus que jamais au cœur de mes préoccupations. Je sais que je peux compter sur toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien dans notre ville pour tenir mes engagements, je voudrais ici vous en remercier.



Marc Baietto
Maire et
Conseiller général



Sommaire

p.4/5

C'est la ville

- L'essentiel du Conseil municipal du 4 mars 2010
- Le point avec les élus sur les aménagements de la Ville
- Régionales : les résultats à Eybens

p.6

Expression des groupes politiques

p.10

Territoires et développement

- Marc Baietto est le nouveau président de la Métro

p.11 à 13

Sport, culture & vie associative

- Résidences artistiques au CLC
- L'eau que nous buvons en questions
- Ciné d'été, on vote !

p.14

Vie pratique

- Un stage pour le brevet de sécurité routière
- Permanences
- Numéros d'urgence

p.15

Détente, loisirs et petites annonces

p.7/8/9

Dossier

Budget 2010 : maintenir les services aux habitants



L'essentiel du Conseil municipal

du 4 mars 2010

Quel prix pour l'eau ?



Lorsque l'on ouvre un robinet à Eybens, l'eau qui coule dans le verre provient des nappes phréatiques de la Romanche via le réseau du Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg). Quand il s'agit de payer l'eau consommée, la facture d'eau est établie par les services de la Ville deux fois par an. En juillet, les ménages règlent la consommation relevée au compteur. En décembre, la facture émise correspond à 40 % de la consommation de l'année précédente.

Le tarif de l'eau se compose d'une partie liée à la fourniture de l'eau et l'autre à l'assainissement. Le volet eau de la facture comporte la consommation de l'usager, une taxe sur la pollution et la modernisation des réseaux de collecte dont le taux est fixé par l'Agence de l'eau, et une taxe prélèvement fixée par le Sierg et répercutée à l'abonné. L'assainissement est une compétence de la Métro qui fixe le montant du prélèvement à ce titre ainsi qu'une redevance pour la modernisation des réseaux de collecte. La Société dauphinoise d'assainissement, qui s'occupe du traitement des eaux usées, prélève également une redevance qui apparaît sur la facture.

Lors du Conseil municipal, les élus ont fixé les tarifs pour la part communale dans le prix de l'eau pour la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Elle augmentera de 3,8 % afin de rattraper une hausse de 3 % du prix de vente de l'eau par le Sierg intervenue en 2009. Les 0,8 % restant correspondent à la hausse générale des tarifs des services aux usagers décidée en février par le Conseil municipal.

Le prix du mètre cube d'eau sera donc désormais de 0,9215 € TTC ; un tarif applicable sur les factures envoyées aux ménages en décembre prochain. Le Conseil a également fixé les tarifs pour la location du compteur, les frais de dossier et de facturation dont le montant reste inchangé cette année.

Les finances de l'eau sont traitées dans un budget spécifique de la Ville qui s'équilibre entre les recettes issues de la vente de l'eau et des différentes redevances et les dépenses qui sont ainsi entièrement financées par les usagers, et non par les autres prélèvements communaux. Ce budget et la délibération sur le prix de l'eau ont été adoptés par 27 voix pour et une contre lors de la dernière séance du Conseil.

Budget

Le budget primitif de la commune pour l'année 2010 a été voté par le Conseil municipal. Il se décompose en trois parties : le budget principal qui détermine les recettes et dépenses de la commune pour son fonctionnement (18 586 260 €) et son investissement (13 428 920 €). Il est complété par le budget annexe eau qui s'équilibre à 1 545 000 € et le budget annexe de la zone d'activités Vercors d'un montant de 85 600 €. Délibérations adoptées par 27 voix pour, une contre. Plus d'informations p. 7, 8 et 9.

Fiscalité

Les taux des impôts locaux ont été votés par le Conseil municipal. La taxe d'habitation est de 14,38 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties de 32,38 % et celle sur les propriétés non bâties de 100,82 %. Ils n'augmentent pas par rapport à 2009. Délibération adoptée à l'unanimité. Plus d'informations p. 7, 8 et 9.

Subventions aux clubs sportifs

La Ville a versé une subvention de 498 € au Basket ball club Eybens Poisat pour ses déplacements en compétitions. La somme de 317 € a été allouée à la Joyeuse boule d'Eybens. La Ville soutient ainsi l'activité des clubs sportifs qui évoluent au niveau régional. Délibérations adoptées à l'unanimité.

Bourse Bafa

Plusieurs jeunes eybinois participent à un stage base Bafa (qui autorise à encadrer des enfants et adolescents en séjour de vacances ou en accueil de loisirs) mis en place en partenariat par la Ville, le CLC et l'organisme Cemea. Cinq d'entre eux se sont vus attribuer une bourse Initiative jeune d'un montant de 160 €. Délibération adoptée à l'unanimité.

Assymane

L'Assymane est une association syndicale libre de propriétaires créée en 1984 dans le quartier des Maisons Neuves. La convention de répartition des charges d'entretien passée entre elle et la Ville a été revue cette année. Le Conseil municipal a autorisé le maire à signer cette convention et tous les documents relatifs à ce dossier. Délibération adoptée à l'unanimité.

Plan climat

Dans le cadre du plan climat local de la Métro, la Ville d'Eybens s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et ses consommations d'énergie. Elle mène plusieurs actions dans ce but à travers un programme d'actions Plan climat (isolation des bâtiments, achat de véhicules électriques...). La Ville a signé une convention de partenariat avec l'Agence locale de l'énergie pour la période 2010 - 2013 afin de l'épauler dans sa démarche, notamment pour établir des bilans énergétiques. Délibération adoptée à l'unanimité.

Consultez l'ensemble
des délibérations sur www.ville-eybens.fr
Prochain Conseil municipal : jeudi 6 mai à 20 h,
salle du Conseil municipal. Les séances sont publiques.

Rendez-vous

Réunions des Conseils de quartiers

Nord :
mardi 6 avril à 20 h 30 à la Maison des Coulmes.
Courriel : cqnord.eybens@laposte.net

Sud-Ouest :
les lundis 12 avril et 3 mai à 20 h 30 à l'Illiadé.
Courriel : cq.sudouest@laposte.net

Sud-Est :
jeudi 20 mai à 20 h 30 à la Maison des associations.
Courriel : jean.julien11@aliceadsl.fr

Accueil des nouveaux habitants

Les Eybinois récemment installés sur la commune seront accueillis en mairie le jeudi 29 avril à 18 h 30. Les nouveaux habitants recevront une invitation par courrier courant avril. Ceux qui n'auraient pas reçu ce courrier peuvent s'inscrire jusqu'au mardi 20 avril au 04 76 60 76 38.

Le chiffre du mois

4 863

lecteurs sont abonnés à la médiathèque (dont 4 244 Eybinois). Outre son rôle phare dans l'offre culturelle, la médiathèque est aussi un lieu d'échange et de cohésion sociale incontournable pour près d'un Eybinois sur deux. L'inscription est gratuite.

Rencontres élus habitants

Le point avec les élus sur les aménagements de la Ville



Les réunions élus habitants sont un temps privilégié pour interpeller le maire et les élus, et pour s'informer sur les projets de la Ville.

L'aménagement de la commune a été au cœur des discussions entre les élus et les habitants lors des rencontres annuelles qui se sont tenues en février et mars dans les différents quartiers de la ville.

En préambule à ces échanges, Marc Baïetto, le maire d'Eybens a tenu à rappeler les conditions délicates qui ont présidé à l'élaboration du budget 2010 (voir p. 7). Il a pointé

"l'avenir incertain pour les collectivités locales menacées par la réforme institutionnelle et déjà touchées par la suppression de la taxe professionnelle". Parlant d'une "année budgétaire qui impose la prudence", il a expliqué que la Ville travaillerait "à fiscalité constante avec comme objectif prioritaire le maintien des services aux habitants", surtout dans un contexte où "la crise n'a pas allégé les questions sociales".

Plusieurs questions de la salle au Bourg, aux Ruires, aux Maisons Neuves et à Bel Air ont porté sur les aménagements de la commune : les travaux du Pôle petite enfance et de la gendarmerie toujours en suspens dans l'attente d'une expertise judiciaire suite à des malfaçons dans le béton, les projets de construction de logements dans les différents quartiers, les travaux de voirie, les questions liées aux déplacements... Le maire et les élus se sont appuyés sur deux projets phares de la Ville pour répondre à ces interrogations : les programmes d'actions et le Plan local d'urbanisme (PLU) dont la révision est engagée. Le Conseil communal de consultation des citoyens (4C) travaille sur ce sujet depuis plusieurs mois déjà et rendra prochainement un avis. Les habitants seront ensuite invités à participer à des ateliers et un panel de citoyens volontaires sera constitué pour travailler sur les grands principes du nouveau PLU. "C'est pour nous l'occasion de redéfinir la place que l'on

fait dans la ville au logement, aux cheminements, aux transports en commun...", a expliqué le maire.

Faire évoluer la ville

L'aménagement de la commune passe aussi par les différents plans d'investissements prioritaires que la Ville s'est fixée : les quatre programmes d'actions lancés il y a trois ans et qui touchent à leur terme. "Nous avons globalement atteint les objectifs que nous nous étions fixés", a commenté Marc Baïetto. "Un important travail de suivi a été mené avec les Conseils de quartiers". En matière d'accessibilité, les aménagements sont en cours dans les bâtiments publics, le travail sur les mobilités a conduit à la création de trois cheminements piétons et cycles qui permettent de relier les différents équipements de la commune via des parcours sécurisés. Ils seront prêts à l'automne. Les investissements se poursuivent pour faire baisser les consommations énergétiques de la Ville dans le cadre du plan climat, et les actions phares du volet vie sociale et démocratie locale qu'ont été l'ouverture du centre de planification et la construction des tennis couverts ont abouti.

Chacune des rencontres a été introduite par la projection du film sur la participation citoyenne à Eybens (visible sur le site internet de la Ville : www.ville-eybens.fr) et s'est conclue par un pot convivial pendant lequel les échanges entre les habitants et les élus ont pu se prolonger.

Élections

Résultats des élections régionales à Eybens

PREMIER TOUR - 14 mars 2010

Inscrits : 6 057 - Votants : 2 875 (47,47%) - Blancs, nuls : 55 (0,91%) - Exprimés : 2 820 (46,56%)

Mme ARTHAUD (LO)	M. QUEYRANNE (PS)	Mme GROSSETETE (UMP)	M. MEIRIEU (E. Écologie)	M. GOLLNISCH (FN)	M. DULAC (DVD)	Mlle MARTIN (F. Gauche)	M. BEGAG (MoDem)	Mme COMBET (NPA)
0,99% 28	32,77% 924	17,77% 501	21,67% 611	10,04% 283	1,74% 49	8,48% 239	3,90% 110	2,66% 75

DEUXIÈME TOUR - 21 mars 2010

Inscrits : 6 060 - Votants : 3 164 (52,21%)

Blancs, nuls : 86 (1,42%) - Exprimés : 3 078 (50,79%)

M. QUEYRANNE (PS, EE, FG)	Mme GROSSETETE (UMP)	M. GOLLNISCH (FN)
64,29% 1 979	24,01% 739	11,70% 360

Les résultats en Rhône-Alpes

Le scrutin régional a vu la liste conduite par le président sortant Jean-Jack Queyranne réélue au deuxième tour avec 50,76 % des voix, devant celle conduite par Françoise Grossetête qui totalise 34,02 % des suffrages et celle menée par Bruno Gollnisch avec 15,23 %.

La liste d'union de gauche a ainsi obtenu 100 sièges sur les 157 que compte l'assemblée régionale. La liste de la majorité présidentielle compte 40 conseillers régionaux et celle du Front national 17. Réunie en séance plénière le 26 mars, l'assemblée a réélu Jean-Jack Queyranne à sa présidence et a désigné le nouvel exécutif rhône-alpin qui pilotera la Région pour les quatre années à venir.

Chaque mois, la majorité et l'opposition municipales sont invitées à s'exprimer prioritairement sur le thème traité dans le dossier du Journal d'Eybens.



*Majorité
municipale*

*Groupe
Socialistes et
apparentés*

**Hervé
Guillon**

Budget 2010 : les défis sociaux

Le budget 2010 est le reflet de l'engagement de l'équipe municipale et des agents territoriaux eybinois. Nous avons tous ensemble œuvré pour créer un budget qui continue à produire le niveau de service pour lequel vous nous avez confié ce mandat. Les engagements pris sur les solidarités, la cohésion sociale, la culture, le sport, l'éducation, l'action sociale, la petite enfance, la citoyenneté, la préservation du patrimoine ont été soit tenus soit renforcés, dans un contexte difficile où les réformes, le désengagement et les transferts de charge de l'État impactent financièrement les collectivités territoriales et le citoyen. Il n'a pas été facile de continuer comme si rien ne se passait ; les arbitrages ont été extrêmement discutés, pesés, rediscutés, mais toujours avec cette volonté de cohésion sociale, d'offrir au plus grand nombre les services, l'éducation, les loisirs nécessaires à l'épanouissement du citoyen tout au long de la vie. Ceci étant dit, il ne faut pas être trop angélique, la cellule de veille sociale mise en place est là pour nous rappeler, nous alerter sur la dégradation du niveau de vie de certains d'entre nous : personnes en fin de droit de plans sociaux, retraités dont le niveau de pension s'amenuise, jeunes sans emploi. Eybens, comme l'ensemble du territoire national, est confronté à cette situation. 2010 sera certainement une année compliquée budgétairement, difficile socialement, la cohésion sociale ainsi que la solidarité seront une nécessité impérieuse, mais je suis confiant dans notre volonté commune et c'est tous ensemble que nous réussissons.

*Opposition
municipale*

Le groupe d'opposition municipale n'a pas fait parvenir de texte ce mois-ci.



La Ville a choisi d'augmenter la part du budget consacrée à la cohésion sociale. Les temps d'échange entre les générations, comme ici entre enfants du CLC et personnes âgées et retraités lors du repas de printemps, contribuent à entretenir cette cohésion.

Budget 2010 : maintenir les services aux habitants

Avec le vote du budget 2010, la municipalité affiche son engagement pour maintenir les niveaux de services auprès des Eybinois malgré un contexte financier difficile. Ce budget volontaire a été possible grâce au cycle de désendettement de la commune engagé depuis 2006, à une gestion financière rigoureuse et une situation financière saine. Il a été adopté par le Conseil municipal en mars avec 18 586 260 € en section de fonctionnement (+1,81% par rapport à 2009) et 13 428 920 € en investissement.

Quels enjeux pour 2010 ?

Maintien des services, effort financier en faveur des missions de solidarités et de cohésion sociale et prolongation du plan de relance économique pour soutenir l'emploi, sont les trois grands axes du budget 2010.

Élément de base de la gestion communale, le budget traduit les choix politiques de la Ville. Favoriser les solidarités et garantir la cohésion sociale, impulser une culture accessible à tous, accompagner et développer les pratiques sportives, garantir les moyens d'une éducation pour tous, promouvoir l'expertise citoyenne et entretenir le patrimoine communal sont au cœur de la vie de la cité et de l'engagement municipal.

Le contexte national sur fond de crise économique associé aux réformes en cours (la suppression de la taxe professionnelle pose des questions sur l'avenir des ressources financières, lire p. 8), font que l'exercice budgétaire devient de plus en plus complexe. Ainsi, tout en contenant les dépenses, la Ville a fait le choix de maintenir l'ensemble des services publics destinés aux habitants. Solidarité, culture, pratiques sportives, démocratie participative, gestion du patrimoine, elle s'est attachée à analyser au plus juste les besoins budgétaires nécessaires aux différentes missions. En maintenant son programme d'investissement, la Ville a également fait le choix de prolonger son plan de relance économique en direction

des petites et moyennes entreprises pour soutenir l'emploi.

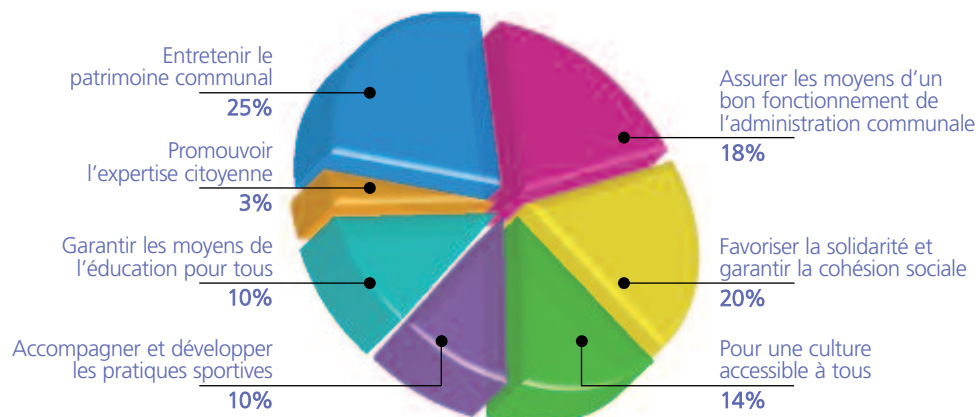
Priorité 2010 : solidarité et cohésion sociale

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), le centre social, la politique en faveur de la petite enfance ou des personnes âgées, ont pour objectif de favoriser et garantir la cohésion sociale et concernent de ce fait la plupart des citoyens. Avec plus de 3 millions d'euros (représentant 19,5 % du budget de fonctionnement), la part budgétaire destinée à ce secteur a augmenté pour 2010 de 4,39 % par rapport à 2009 dans le but de répondre à la situation actuelle qui voit le nombre de personnes en difficulté s'accroître partout en France, comme sur le territoire eybinois. Avec ce choix, l'objectif clairement affiché de la municipalité est d'accompagner et soutenir plus que jamais ce secteur, en tenant compte de l'augmentation des demandes d'aides sociales et des sollicitations du CCAS, mais aussi en intégrant la diminution des recettes provenant de la Caisse d'allocations familiales.



Fonctionnement

Dépenses : 18 586 260 €



Favoriser les solidarités et garantir la cohésion sociale : 3 016 080 €

Subventions au CCAS et au centre social, actions en direction de la jeunesse (animateurs du Codase, Pij...) prévention et sécurité (Police municipale...) économie et emploi, coopération décentralisée (Roumanie, Palestine, Liban, Pérou).

Pour une culture accessible à tous : 2 142 820 €

Programmation culturelle (Odyssee, CLC...), conservatoire de musique et de danse, médiathèque (gratuite pour tous les Eybinois).

Accompagner et développer les pratiques sportives : 1 502 910 €

Gestion et entretien des équipements sportifs (piscine, gymnases, tennis couverts, stades...), subventions aux associations.

Garantir les moyens de l'éducation pour tous : 1 604 000 €

Gestion et entretien des écoles maternelles et primaires, restauration et transport scolaires, fournitures, sorties de ski, accueil périscolaire, équipement informatique.

Promouvoir l'expertise citoyenne : 500 100 €

Fonctionnement des instances citoyennes (Conseils de quartiers, 4C...), communication (journal d'Eybens, site internet de la Ville), conférences (Odyssee des Savoirs, Midi-savoirs...), Maison des associations.

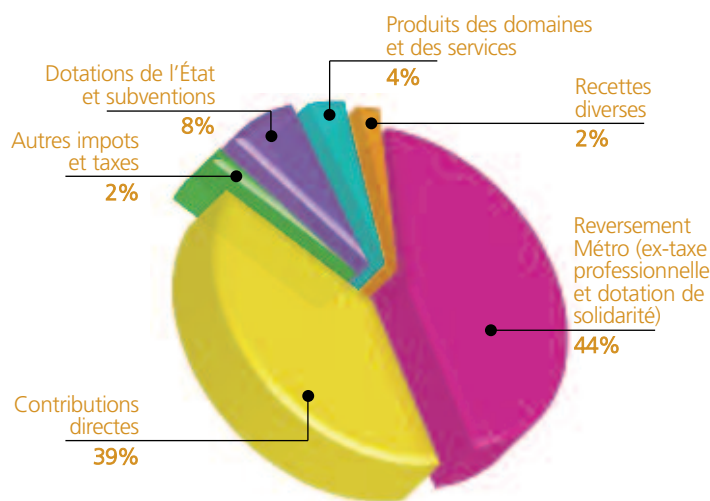
Entretenir le patrimoine communal : 3 823 790 €

Entretien des voiries (25 km), gestion du patrimoine immobilier (Hôtel de ville, Odyssee, salle des fêtes, centre social, crèche, CLC...), entretien des espaces verts, parcs et jardins.

Assurer les moyens d'un bon fonctionnement de l'administration communale : 3 692 750 €
Ressources humaines, juridique, finances, état civil, logement...

À ces dépenses réelles il convient d'ajouter les écritures d'ordre pour un montant de 2 303 810 € (travaux en régie : 18 000 €, dotation aux amortissements : 507 050 €, autofinancement : 1 778 760 €).

Recettes : 18 586 260 €



La Métro : 8 252 500 €

Dotation de solidarité (412 500 €) et reversement de la taxe professionnelle perçue par la Métro. L'État s'est engagé pour 2010 à compenser la perte des recettes provenant de la taxe professionnelle qui a été supprimée (7 840 500 €). Lire encadré ci-dessous.

Contributions directes : 7 292 700 €

Taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti : malgré de fortes contraintes budgétaires, les taux communaux n'augmentent pas en 2010.

Dotations de l'État : 1 474 630 €

Dotation générale de fonctionnement, subventions...

Produits du domaine et des services : 758 750 €

Restauration scolaire, conservatoire de musique et de danse, piscine, centre de loisirs...

Autres impôts et taxes et recettes diverses : 780 080 €

À ces recettes réelles il convient d'ajouter les écritures d'ordre pour un montant de 27 600 €.

2010... et après ?

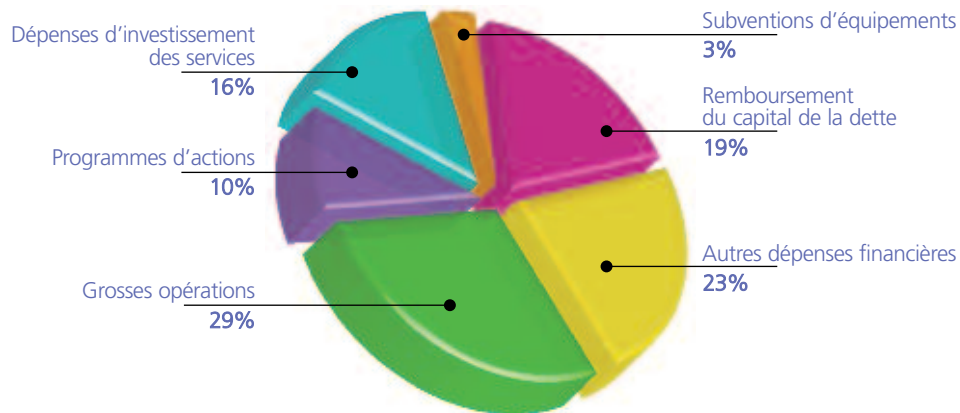
La taxe professionnelle qui était perçue par la communauté d'agglomération de Grenoble, la Métro, puis reversée aux communes représentait 45 % des recettes de fonctionnement pour la Ville. L'État l'a supprimée en 2010. Il s'est engagé pour cette année de transition à compenser la perte de ces recettes. Cette part représente pas moins de 7 840 500 € pour Eybens. Si cette compensation a permis d'obtenir cette année encore un budget maintenant l'ensemble des services, de fortes inquiétudes pèsent sur les années à venir pour lesquelles le système de

compensation risque fort de fondre comme neige au soleil. Aujourd'hui la taxe professionnelle a été remplacée par la "cotisation économique territoriale" qui se divise en deux volets : la cotisation financière des entreprises sur le foncier bâti et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Selon les estimations réalisées par les services de la Métro, la différence entre les recettes issues de l'ancienne taxe professionnelle et la nouvelle cotisation économique territoriale laisse présager une perte de 23% en 2011 pour la communauté d'agglomération grenobloise. Une perte qui aura des répercussions sur les communes.



Investissement

Dépenses : 13 428 920 €



Grosses opérations : 3 104 000 €
Carrefour Vergnes / République, rue des Marronniers, rue Mermoz (enrobé des trottoirs), extension des ateliers municipaux...

Subventions d'équipement : 278 220 €

Programme d'actions vie sociale : 220 000 €
Maison de l'enfance, aménagements dans le parc des Maisons Neuves et celui des Ruires...

Programme d'actions plan climat : 192 000 €
Réfection de menuiseries à la maternelle du Bourg, remplacement de la chaudière à la maternelle du Val, feux tricolores à led...

Programme d'actions accessibilité : 200 000 €
Reprise de bordures et trottoirs, travaux d'accessibilité à l'Odyssee, reprise du parking des Ruires...

Programme d'actions mobilité : 511 000 €
Cheminements piétons, aménagements de voirie (rue du Grand Veymont, rue de l'avenir, rue Victor Hugo, rue Paul Mistral, rue Jean Macé, avenue d'Echirolles...).

Dépenses financières : 4 629 900 €
2 110 200 € servent au remboursement du capital de la dette.

Dépenses d'investissement des services : 1 796 550 €
Acquisition de matériel mobilier, travaux (bâtiments, voirie et espaces verts).

À ces dépenses réelles il convient d'ajouter les écritures d'ordre pour un montant de 2 497 250 € (amortissements : 27 600 €, opérations patrimoniales : 2 469 650 €).

Recettes : 13 428 920 €

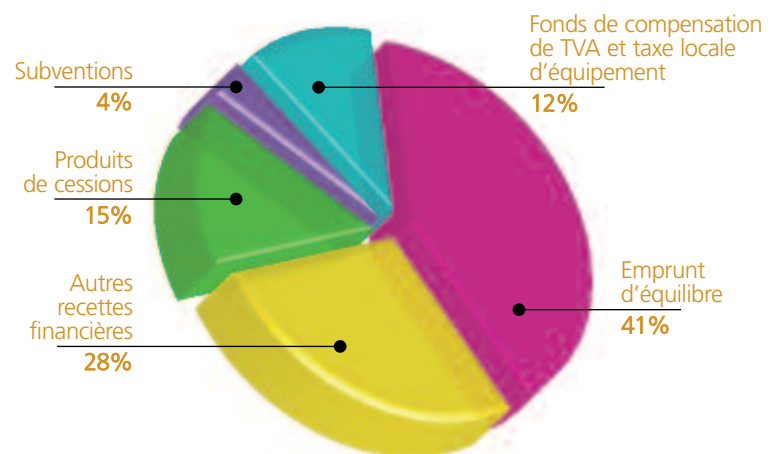
Recettes d'équipements : 1 655 400 €
Subventions provenant des différentes collectivités (Métro, Conseil général, Conseil régional...) et cessions.

Recettes financières : 2 458 700 €
Emprunt revolving, caution.

Emprunt d'équilibre : 3 538 760 €
Emprunt prévisionnel.

Fonds de compensation : 1 020 600 €
FCTVA, taxe locale d'équipement.

À ces recettes réelles il convient d'ajouter les écritures d'ordre pour un montant de 2 976 700 € (transferts de sections : 507 050 €, opérations patrimoniales : 2 469 650 €), ainsi que l'autofinancement d'un montant de 1 778 760 €.



Trois questions à Pierre Bejjaji

Conseiller municipal, rapporteur du budget

Dans quel contexte a été élaboré le budget 2010 ?

"C'est sur fond de crise économique majeure qu'il s'est construit. Les difficultés financières impactent directement le budget des familles et il est de notre responsabilité publique de les aider à surmonter ces obstacles en proposant différents services. Les priorités de la municipalité ont donc été de préserver tous les budgets qui concernaient les missions de solidarité et de cohésion sociale."

Quelles sont les autres priorités ?

"Dans le but de soutenir l'emploi, nous avons souhaité prolonger d'une année supplémentaire le plan de relance économique avec la réalisation de travaux pouvant être accessibles aux petites et moyennes entreprises. Côté investissement, un gros effort sera fait cette année pour des

travaux d'isolation et d'économie d'énergie dans les bâtiments publics en lien avec le programme d'actions plan climat."

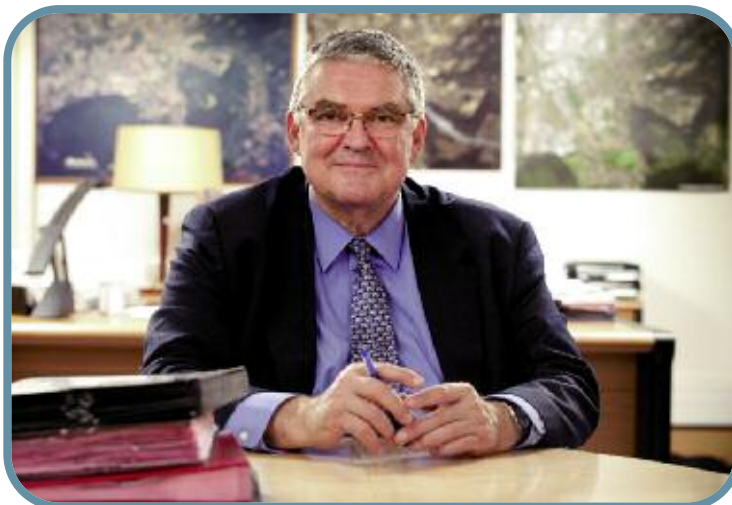
Crise économique, réforme de la taxe professionnelle, comment voyez-vous l'avenir des finances communales ?

"Pour les années à venir on ne peut que parler d'inquiétude ! Compte tenu de la baisse programmée des recettes, comment réussir à maintenir le même niveau de services en direction des usagers ? Peut-être serons-nous amenés à faire des choix douloureux en réexaminant les moyens alloués à certaines missions, en envisageant des mutualisations de coût avec la Métro. Quoi qu'il en soit, nos priorités pour la solidarité, le plan climat et l'éducation ne seront pas remises en question."

Intercommunalité

Marc Baietto est le nouveau président de la Métro

Le maire d'Eybens, Marc Baietto, a été élu président de la Métro le 12 mars par le Conseil communautaire. Il succède à ce poste à Didier Migaud, nommé récemment président de la Cour des Comptes. Grenoble Alpes métropole, communément appelée la Métro, est la communauté d'agglomération de Grenoble. Son Conseil communautaire se compose de 73 conseillers issus des Conseils municipaux des 27 communes membres de la Métro. Elle intervient dans plusieurs domaines : les déplacements, l'environnement, l'habitat, la politique de la ville, la vie quotidienne, le développement économique et l'innovation.



Journal d'Eybens : Qu'est-ce qui vous a incité à vous présenter à la présidence de la Métro ?

Marc Baietto : "En tant que plus ancien membre du Conseil communautaire, j'ai vu grandir l'intercommunalité. Ce n'est pas une nouveauté pour moi, et j'exerce depuis longtemps des responsabilités en son sein. Je vois dans cette mission la poursuite d'un travail constant. Si j'ai été candidat, c'est sur la base de mon expérience à la présidence du Schéma de cohérence territoriale de la région urbaine grenobloise [Scot] qui m'a amené à développer une vision globale du territoire local, au-delà même de l'agglomération, puisque la région urbaine compte plus de 270 communes. Le vrai changement, c'est que je passe d'un domaine de compétences précis : les transports et l'aménagement du territoire, à une approche plus généraliste car j'animerai le Conseil communautaire sur l'ensemble des politiques qui relèvent des compétences de la Métro. C'est finalement une mission qui ressemble à celle de maire que je connais bien."

Quel avenir envisagez-vous pour l'agglomération ?

"Je milite pour un travail partenarial autour de projets pertinents à l'échelle locale dans le respect des institutions existantes. Je souhaite m'appuyer sur les communes et sur les élus locaux en dépassant les particularismes pour traiter ensemble les questions qui trouvent une meilleure réponse à l'échelle intercommunale.

La commune et le Conseil municipal sont la base même de la démocratie. C'est là que les élus peuvent et doivent répondre aux questions des habitants. Pourtant, le territoire communal est trop restreint pour agir seul sur certaines problématiques comme les déplacements, le logement ou l'économie dont les enjeux dépassent ses limites.

Il y a trente ans, on créait une zone d'activités et la commune se préoccupait de la remplir. Aujourd'hui ce qui importe, c'est de conserver une région attractive car l'ensemble de l'agglomération en bénéficie que ce soit en matière économique ou en terme d'emploi. Il en va de même pour le logement : si chaque commune se contente de réfléchir à sa vision propre, on répond mal aux besoins des habitants. Et puis, il existe des domaines dans lesquels ce sont les communes qui savent le mieux répondre. Il est nécessaire de déterminer pour chaque action l'échelon d'intervention le plus adéquat."

Les électeurs vous ont confié deux mandats : maire d'Eybens et conseiller général. Vous êtes aujourd'hui président de l'agglomération, du Scot et du Syndicat mixte des transports en commun (pour quelques semaines encore). Et la commune dans tout ça ?

"Je reste d'abord et avant tout maire d'Eybens. Je n'ai pas envie du tout de minimiser ce rôle qui me tient tout particulièrement à cœur. Eybens est le lieu où je me suis engagé à répondre aux habitants. C'est la gestion quotidienne de la commune qui me donne la perception concrète des problèmes. C'est elle qui fait qu'on ne s'enferme pas dans un univers d'idées et de concepts car on est éclairé par la connaissance issue des rencontres avec les hommes et les femmes qui vivent la ville au quotidien. Maire est la plus belle des responsabilités, précisément du fait de ce lien direct avec les habitants. Quand on est maire, il faut rassembler toutes ses compétences et ses connaissances car les habitants attendent une réponse de leur Ville à travers toutes ses dimensions. Il est essentiel selon moi, à la fois pour la commune et pour l'agglomération, d'avoir cette vision de terrain combinée à l'approche d'ensemble du territoire local."

En bref

Vie locale

► Ville en fleurs

Le concours Ville en fleurs 2010 est ouvert à tous les Eybinois qui aiment fleurir leur habitation (jardin, balcon, terrasse...) et dont le fleurissement est visible depuis la rue. Pour participer, il suffit de remplir un bulletin d'inscription disponible dans les équipements municipaux et sur le site de la Ville (www.ville-eybens.fr) et de le déposer à l'accueil de la mairie ou de le renvoyer avant le 30 avril à l'adresse suivante : mairie d'Eybens, service des espaces verts, BP 18, 38321 Eybens cedex. Rens. 04 76 60 76 00.

► Exposez vos photos

Les photographes amateurs sont invités à participer à une exposition de photos sur le thème "Ma ville est belle". Les clichés seront exposés à l'Odyssée lors de la deuxième édition de la *Fête aux déchets* le 5 juin prochain. Les photos doivent avoir été prises à Eybens, leur nombre n'est pas limité par participant. Elles doivent être envoyées au service communication de la mairie : communication@ville-eybens.fr avant le 28 mai.

► Rejoignez Aile

L'association pour l'initiative locale à Eybens (Aile) tiendra son assemblée générale mercredi 28 avril à 19 h à l'Illiad. Elle est en charge des animations du centre social (sorties familiales, réseau d'échange de savoirs, groupe d'apprentissage du français, soutien scolaire...). Rens. 04 76 24 63 69.

Solidarité

► Appel à bénévoles

L'association Phares lance un appel aux bénévoles. Elle intervient auprès des personnes âgées hospitalisées dans les services de gériatrie au CHU de Grenoble. Les bénévoles accompagnent les malades lors de visites, participent à des animations : ateliers manuels, de chant, décoration des services, lectures, jeux de société...

Rens. 04 76 76 54 15 poste 63910 ou 06 30 50 16 42 ou associationphares@chu-grenoble.fr

Résidences artistiques au CLC

Le Centre loisirs et culture ne se contente pas d'accueillir et de diffuser des spectacles. Dans le prolongement de sa programmation, il assume aussi un rôle salubre d'accompagnement auprès de jeunes compagnies. Régulièrement, le CLC reçoit des équipes artistiques qui viennent à Eybens assurer la mise au point de leurs créations. En ce mois d'avril, deux équipes y peaufinent leur prochain spectacle : la chanteuse Juliette L. ① accompagnée de son compositeur et arrangeur pluri-instrumentiste et de son guitariste, et la compagnie de danse hip hop Styl' o Styl' ②. Juliette L., originaire de la région annécienne, compose des chansons dans la lignée de la chanson française à textes. Les musiciens pourront compter sur le savoir faire de l'équipe du CLC et les moyens de l'équipement pour les accompagner dans leur création. La compagnie Styl' o Styl' du chorégraphe Rédouane Gadami, déjà l'hôte du CLC l'an dernier, finalisera pendant les vacances de printemps la création de son nouveau spectacle : *Fragment chorégraphique*. Dans cette pièce, qui traite du rapport de l'homme à son environnement, les danseurs évoluent autour d'une batterie centrale et un peintre intervient en direct.

Juliette L. chansons, répétition ouverte le 8 avril à 19 h au CLC. Entrée libre.

Styl' o Styl' *Fragment chorégraphique*, les 22 et 23 avril à 20 h 30 au CLC. Tarifs : 4 et 6 €. Rens. 04 76 24 22 32.

L'eau que nous buvons en questions

L'eau ③, ressource vitale, sera au centre de la prochaine séance de l'Université du citoyen le 27 avril à la Maison des associations. Pour discuter à la fois des questions de proximité liées à l'eau que nous buvons à Eybens, mais aussi des enjeux mondiaux de l'eau, du climat et de l'environnement, deux intervenants ont été conviés à l'Université du citoyen : Jean-Noël Parpillon, le directeur du Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (le Sierg qui capte et achemine l'eau localement) et le chercheur Thierry Lebel, directeur du Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement de Grenoble.

D'où vient l'eau que nous buvons chaque jour, les ressources sont-elles suffisantes, quelle qualité et quels contrôles sur l'eau potable ? Ces questions locales seront abordées pour mieux comprendre le contexte quotidien. Il sera utile de les mettre en perspective avec les enjeux climatiques et environnementaux liés à l'eau en s'appuyant sur les études menées par le laboratoire, par exemple sur des extrêmes climatiques comme la grande sécheresse en Afrique de l'ouest ou les crues éclair de la Méditerranée.

Université du citoyen : "L'eau est-elle une ressource inépuisable ?" mardi 27 avril à 18 h 30 à la Maison des associations.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Tout public.

Ciné d'été, on vote !

L'été à Eybens est l'occasion de se faire une toile sous les étoiles ④. Chaque année quatre séances de projection cinématographique ont lieu à la tombée de la nuit pour un pur moment de petit bonheur. Et un bonheur n'arrivant jamais seul, ce sont les spectateurs qui établissent le programme.

Les Eybinois sont ainsi conviés à choisir, par vote, parmi une sélection de dix films, ceux qu'ils auront envie de voir projeter sur l'écran blanc de leur nuit noire. Des urnes avec bulletins sont à disposition pendant tout le mois d'avril dans les équipements publics suivants : Hôtel de Ville, Maison des Coulmes, Iliade, Pij, Maison des associations, Odyssée, médiathèque, conservatoire de musique et de danse et CLC. Mais il est possible également d'effectuer un vote électronique en se rendant sur le site internet de la Ville (www.ville-eybens.fr). Le dépouillement aura lieu début mai et le programme sera communiqué dans la plaquette annonçant le programme de l'été distribuée dans les boîtes aux lettres en juin.

Les quatre films qui auront recueilli le plus grand nombre de suffrages seront projetés en juillet et en août dans le parc de la mairie, celui des Maisons Neuves et dans la cour d'école des Ruies.

Les films en lice : *Loup* de Nicolas Vanier, *Le Concert* de Radu Mihaileanu, *Lucky Luke* de James Huth, *Le Petit Nicolas* de Laurent Tirard, *Neuilly sa mère !* De Gabriel Julien-Laferrrière, *L'âge de glace 3* de Carlos Saldanha, *LOL - Laughing Out Loud* de Lisa Azuelos, *Mia et le Migou* de Jacques-Rémy Girerd, *Good morning England* de Richard Curtis, *Welcome* de Philippe Lioret.



Saison culturelle

Stabat mater furiosa

"Je rêve d'une parole dont on ne se remet pas, non en raison de sa violence, mais parce qu'elle porte en elle une évidence sans réplique." Le poète Jean-Pierre Siméon situe ainsi l'exigence du propos de son monologue. C'est une femme qui prend la parole (interprétée par la comédienne Muriel Vernet et comme dédoublée par la danseuse Beatriz Acuña et la violoncelliste Dominique Brunier), la mère d'un soldat mort qui élève la voix contre l'homme en guerre, l'homme qui porte la guerre en lui. Elle ne pleure pas, elle crie, ayant substitué la furie au dolorisme attendu. Toute vanne lâchée, sa parole déborde d'un flot de colère et rien ne pourra arrêter l'emportement libérateur : "Je crache sur l'homme de guerre, sur le guerrier de la prochaine guerre qui joue aujourd'hui avec son ours en peluche, les ailes des mouches et la poudre rouge et bleue des papillons." Les mots qui scintillent ici de la beauté de la révolte dressent un implacable réquisitoire contre l'instinct belliciste et mortifère.

Stabat mater furiosa, par les compagnies Adelante et Choses dites
Vendredi 30 avril à 20 h 30 à l'Odysée.

Tarifs : de 5 à 15 € Réservations : 04 76 62 67 47.



MANIFESTATIONS

L'Art est création

Du 1^{er} au 10 avril,
Odysée

Les artistes de l'association L'Art est création présentent leurs œuvres. L'exposition sera visible l'après-midi et le samedi matin à l'exception du samedi 3 avril. Entrée libre.

Université du citoyen

Mardi 27 avril, 18 h 30,
Maison des associations

Rencontre sur le thème : "L'eau est-elle une ressource inépuisable ?". Entrée libre et gratuite. Tout public. Plus d'informations p. 11.

Marché en fête

Mercredi 28 avril,
de 8 h à 12 h, parking
Odysée

Le marché d'Eybens fête le printemps avec de nombreuses animations, dégustations gratuites et découvertes de spécialités.

SPECTACLES

Profs en concerto

Mardi 6 avril, 20 h,
Odysée

Les professeurs du conservatoire interpréteront un concert de concertos. Ils seront accompagnés par l'orchestre à corde de cycle 3, Les Aventuriers de l'archet perdu. Tarif : 8 € (gratuit pour les élèves du CRC, les moins de 18 ans). Réservation : 04 76 62 67 47.

Juliette L.

Jeudi 8 avril, 19 h, CLC

Répétition en public. Entrée libre. Rens. : 04 76 24 22 32. Plus d'informations p. 11.

Dom Pont en One man chaud

Samedi 10 avril,
20 h 30, salle des fêtes

Dans ce spectacle, l'artiste Dom Pont met en scène une pléiade de personnages : femmes, ados, retraités... tout le monde est passé en revue ! Cette soirée est organisée en collaboration avec l'association Leucémie Espoir 38 et l'association Julien 38 d'Eybens qui viennent en aide aux malades et à leurs familles. Tous les bénéfices seront reversés au profit de la recherche sur la leucémie. Tarifs : 8 € (gratuit pour les moins de 15 ans). Rens. 06 14 03 37 53.

Cirque en musique

Samedi 17 avril, 17 h,
Odysée

Organisé conjointement par la Fédération des sociétés musicales dauphinoises et À la Découverte du Cirque à Eybens. Gratuit. Réservation : fsmd.stageorch@yahoo.fr Rens. 04 76 25 51 40.

Fragment chorégraphique

Jeudi 22 et vendredi
23 avril, 20 h 30, CLC

Dans sa nouvelle création, la compagnie Styl'o'Styl questionne l'homme et son environnement naturel, social ou intime. Tarifs : 4 et 6 € Réservations : 04 76 24 22 32. Plus d'informations p. 11.

SAISON CULTURELLE

Stabat mater furiosa

Vendredi 30 avril,
20 h 30, Odysée

Ce spectacle avait été accueilli au CLC à l'état de chantier de création en 2008. Il revient à Eybens avec la même force, celle du cri d'une femme contre la guerre. Tarifs de 5 à 15 €. Réservations : 04 76 24 22 32. Plus d'informations ci-dessus.

Auditions

En avril, Odysée

Le 2 avril à 18 h, salle d'orchestre du CRC, audition de violon (classe de F. Dentic). Le 7 avril à 17 h 30, salle d'orchestre du CRC, audition de violon (classe de M.N Aninat). Le 8 avril à 18 h, salle de spectacle Odysée, audition de clarinette. Le 9 avril à 18 h 30, salle de spectacle Odysée, scène ouverte "Les élèves se font entendre !". Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Tangos

Mardi 4 mai, 20 h,
Odysée

Une musique et deux musiciens : un tango originel interprété par deux instruments de prédilection, la guitare avec Cyril Manoury et le bandonéon avec Judith Bortot. Tarif : 8 € (entrée libre pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi). Réservation : 04 76 62 67 47.

LECTURE CONTES

Club de lecture

Mardi 6 avril, 14 h 30,
médiathèque

Le club se réunit une fois par mois. Il est ouvert à tous.

Contes

Mercredi 7 avril,
15 h 30, médiathèque

Debout ! par Caro Cury : voici l'histoire d'une conteuse qui perd le fil et d'une araignée qui trouve le fil mais perd la tête. Spectacle de contes à démêler et à dormir... 2 bouts ! Entrée libre, dès 3 ans. Réservation conseillée : 04 76 62 67 45.

Lecture

Mercredi 5 mai,
15 h 30, médiathèque

En prélude au spectacle *Le Monde point à la ligne* le mercredi 19 mai au CLC, venez découvrir l'univers de Philippe Dorin à travers ses textes pour la jeunesse... Entrée libre dès 8 ans. Réservation conseillée : 04 76 62 67 45.

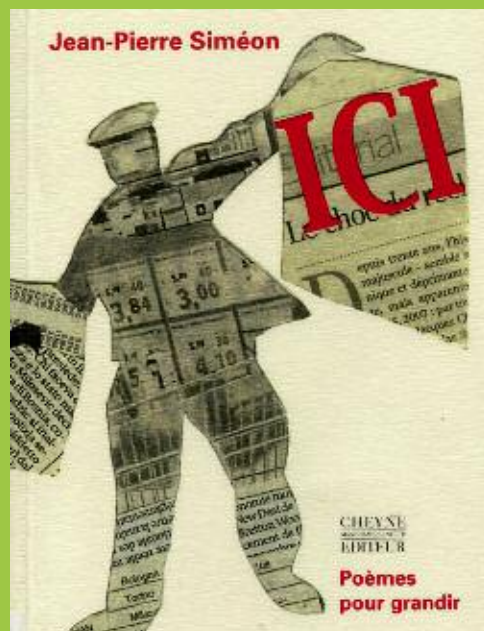
Vacances de printemps

La médiathèque change d'horaires du 12 au 26 avril : mardi et jeudi de 16 h à 19 h, mercredi et samedi de 10 h à 13 h.



À lire, à voir, à écouter...

Par Marie Gerber, médiathèque.



Ici

Jean-Pierre Siméon

Poète, romancier, dramaturge et critique, Jean-Pierre Siméon travaille depuis des années à la diffusion de la poésie contemporaine. Comme il le dit lui-même, "un poète, ça fait les courses et ça a mal aux dents, ça se soucie du chômage et du sida, comme tout le monde. À quoi ça sert la poésie? Ça ne sert à rien. À rien en tous cas de ce qu'on dit important dans notre drôle de monde..."

Fermer les yeux / peut-être / pour voir sans voir / pour que s'anime et prenne couleurs / ce qui nulle part ne se montre / ce qui jamais ne s'avoue / un ciel derrière un visage / un printemps sous la neige / dans la main qui tremble / un poème d'amour / dans la main qui frappe / une peur très ancienne / et sous le cri / la douceur aussi / un instant au moins / fermer les yeux / éteindre la lumière et le monde / pour voir sans voir / ce qui en toutes choses / nous demande.

L'espace culturel Odyssee accueille fin avril la pièce *Stabat Mater Furiosa* écrite par Jean-Pierre Siméon (voir ci-contre). Il était l'invité du CLC en octobre pour une rencontre avec le public. Ses textes sont disponibles à la médiathèque.

Retrouvez les autres coups de cœur des bibliothécaires sur le site de la médiathèque : www.mediathèque.ville-eybens.fr.

ENFANCE

Centre de loisirs

Thème des vacances de printemps : "les mots s'expriment !". Sorties à la journée le mercredi 14 avril : découverte de la nature pour les 3/6 ans et le mercredi 21 avril : Palais idéal du facteur Cheval pour les 7/13 ans.
Rens. : 04 76 24 22 32.

Atelier d'expression corporelle

En avril et juin, CLC

Le CLC propose un atelier d'expression corporelle parents / enfants pour les 3 à 6 ans, les samedis 3 et 10 avril ainsi que les 5, 12, 19 et 26 juin de 10 h à 11 h.
Rens. : 04 76 24 22 32.

Cirque

L'association À la Découverte du Cirque organise des stages pour enfants pendant les vacances d'avril. Activités cirque tous les matins, de 9 h à 10 h 30 pour les 4-7 ans et de 10 h 30 à 12 h 30 pour les 8-12 ans.
Rens. : 04 76 25 51 40.

JEUNESSE

Stage photo

Du 12 au 16 avril, de 9 h 30 à 12 h 30, CLC

Ce stage propose d'apprendre ou de se perfectionner dans la prise de vue, les retouches et la création photographique. Tarif en fonction du quotient familial.
Rens. 04 76 24 22 32.

Stage révisions

Judi 15 et mercredi 21 avril, de 14 h à 16 h, Pij

"Brevet, bacs et examen : s'organiser pour les révisions", deux séances proposent d'apporter un coup de pouce pour les révisions des examens avec des étudiants.
Rens. 04 76 62 34 86.

Animations

Ski, randonnée, cuisine, animations et sorties sont organisées pour les 12 / 17 ans pendant les vacances de printemps.
Rens. : 04 76 24 22 32 ou 04 76 62 34 86.

1001 ANIMATIONS

En avril et mai

Entrons dans le jeu avec la tête (jeux de plateau) et les jambes (jeux d'adresse) : du mardi 13 au jeudi 15 avril de 15 h à 16 h 30 à l'Illiad, le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 à la maternelle des Ruies, du mardi 20 au jeudi 23 avril de 10 h 30 à 11 h 30 à la Maison des Coulmes. Rens. 04 76 24 63 69 ou 04 76 14 76 80.

Sorties

Le vendredi 16 avril de 14 h à 16 h au musée de Grenoble. Départ de l'Illiad et de Maison des Coulmes. Tarifs : de 3 et 5 € pour les parents. Le mercredi 5 mai de 15 h à 17 h à la médiathèque pour les lectures autour des textes de Philippe Dorin. Inscription gratuite mais obligatoire 48 heures avant le jour de l'animation pour les enfants.
Rens. : 04 76 24 63 69 ou 04 76 14 76 80.

SPORTS

Stages de tennis

Du 12 au 16 avril, de 10 h à 12 h et / ou de 13 h 30 à 15 h 30

Le Smash club tennis d'Eybens organise des stages tous niveau de débutant à compétition. Tarifs : 60 € à la semaine pour 2 heures par jour et 120 € pour la journée. Inscriptions : 04 76 24 25 12, ou auprès du moniteur au 06 22 14 47 90.
smashclub.eybens@fft.fr

Tournoi de tennis

Du 1^{er} au 21 mai

Le Smash club tennis d'Eybens organise le 10^e Grand Prix de la Ville. Tournoi ouvert à tout joueur licencié, homme, dame, de non classé à 0 (fin de tableau 4^e série, consolante 4^e série). Tarifs : adulte 15 €, jeune 10 €. Certificat médical obligatoire.
Inscriptions : 04 76 24 25 12, par

courrier à l'adresse suivante : M. Bagur Gérard 42 B rue des Javaux 38320 Eybens.
smashclub.eybens@fft.fr, ou sur www.klikego.com.

Basket ball

En avril, gymnase F. Faivre

Rencontre de championnat de pré-national masculin contre Tain-Tournon samedi 10 avril à 20 h 30. Rencontre excellence féminine contre Tain-Tournon dimanche 18 avril à 15 h 30 et contre Chavonnay dimanche 25 avril à 15 h 30. Les autres rencontres sont sur le site www.bbcep.fr.

21^e Randonnée du Sipavag

Dimanche 25 avril, Vaulnaveys-le-bas

Pour ce traditionnel rendez-vous en pleine nature le départ se fera de Vaulnaveys-le-bas (mairie). Selon le niveau sportif, deux randonnées sont proposées. Inscription gratuite sur place de 8 h 30 à 10 h.
Rens. : 04 76 24 48 59.



À noter

► Commémoration

La cérémonie de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe aura lieu le samedi 8 mai à 11 h place du 11 novembre 1918. Tous les Eybinois sont conviés à participer à ce moment de souvenir en hommage à ceux qui sont tombés au combat.

► Fermeture des équipements

La mairie et tous les équipements de la Ville seront fermés le lundi 5 avril.

► Ordures ménagères

La collecte des bas gris prévue le lundi 5 avril au nord de la commune aura lieu mardi 6 avril pour les immeubles et vendredi 9 avril pour les habitations individuelles.

► Relevé des compteurs d'eau

Du 19 avril au 15 mai, des agents communaux passeront pour relever les compteurs d'eau. Merci de faciliter l'accès à votre installation.

► Z'Eybinoiseries

Les Z'Eybinoiseries auront lieu les 25 et 26 juin. Pour participer à la déambulation dans les rues de la ville et apprendre la chorégraphie plusieurs répétitions seront organisées mercredi 19 mai, mardi 2 juin, dimanche 6 juin et mercredi 23 juin sous le préau de l'école Bel Air à 18 h 30. Ouvert à tous, petits et grands. Renseignements : 06 62 28 99 69.

► Rendez-vous des métiers

Le collège Les Saules et les parents d'élèves organisent le Rendez-vous des métiers samedi 5 juin au collège de 8 h 30 à 12 h. Tous les élèves de 5^e, 4^e et 3^e rencontreront et poseront des questions aux adultes exerçant des métiers différents. Pour cela, les organisateurs recherchent des personnes pouvant présenter leur métier aux élèves. Toute personne exerçant ou ayant exercé un métier sera la bienvenue. Renseignements : fcpelessaules@yahoo.fr, ou Henry Reverdy 04 76 24 15 75, ou Agnès Descombes 04 76 24 51 99.

Un stage pour le brevet de sécurité routière

Pour piloter un cyclomoteur (moins de 50 cm³), il faut avoir au moins 14 ans et être titulaire du brevet de sécurité routière (BSR), qui n'est pas un examen de permis de conduire mais une formation obligatoire. Pour aider des jeunes à l'obtenir, pour les former à la conduite et aux règles de sécurité, pour les responsabiliser, le Syndicat intercommunal du canton d'Eybens (Sice) organise un stage, du lundi 19 au jeudi 22 avril à Eybens et Poisat. Cette formation est ouverte aux jeunes à partir de 14 ans, titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière (BSSR 1 ou 2) validée au collège. Encadré par des animateurs, des moniteurs d'auto-école, des membres de la police municipale et des secouristes de la Croix-Rouge, ce stage propose une formation au BSR (10 heures) mais aussi au secourisme (12 heures). Les jeunes

apprennent les fondamentaux du code de la route et la conduite d'un scooter : comment s'insérer dans la circulation et s'en extraire, comment se positionner sur la chaussée, franchir les intersections, changer de direction... Les jeunes sont également formés, de façon très concrète, aux premiers secours, pour leur permettre d'être réactifs en cas d'accident. Le prix du stage est de 50 €. Les places sont limitées à dix participants (inscriptions jusqu'au 7 avril inclus). Un nouveau stage aura lieu en juillet.

Pour tous renseignements complémentaires et pour les inscriptions, contacter les animateurs du Point information jeunesse, 41 allée du Gerbier. Tél. 04 76 62 34 86, pij@ville-eybens.fr

PERMANENCES

Permanences du maire : sur R.-V., tél. 04 76 60 76 00, poste 316.

Permanences cadre de vie et environnement : Pierre Villain, adjoint au maire, assure une permanence tous les 3^e mercredis du mois de 18 h 30 à 19 h 30 à la Maison des associations.

Permanences du conseiller juridique : aux Coulmes le 1^{er} jeudi du mois de 16 h à 17 h 30 et à l'Illiade le 3^e mardi du mois de 17 h à 18 h 40. Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).

Permanences de l'avocat : aux Coulmes le 3^e vendredi du mois de 13 h 30 à 14 h 30. Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).

Permanences du médiateur conciliateur pour le canton d'Eybens : tél. 04 76 60 76 22.

Permanences du notaire : le 1^{er} mardi du mois à l'Illiade de 17 h à 19 h. Sur rendez-vous (04 76 24 63 69).

Permanences urbanisme : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Permanences du service logement : en mairie le lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h sur rendez-vous. Permanences téléphoniques le matin uniquement sauf le mercredi. Tél. 04 76 60 76 33.

Collectif des locataires d'Eybens (CLE) : cle.clcv38@free.fr

Permanences sécurité sociale : en mairie de 8 h 30 à 10 h 30 tous les jeudis.

Permanences de la puéricultrice du Conseil général : le mardi de 14 h à 17 h à la Maison des Coulmes. Consultations sur rendez-vous les 3 premiers vendredis du mois. Tél. 04 76 24 10 14.

Permanences des assistantes sociales, et consultation de PMI : prendre R.-V. Lundi de 8 h 30 à 12 h, mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 04 76 24 10 14.

Centre de planification : 29, rue Victor Hugo (en face du CLC). Horaires : lundi et mercredi de 14 h à 19 h, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h. Tél. 04 76 59 37 69.

Permanences téléphoniques des éducateurs : tél. 04 76 24 25 58.

Permanences de l'association Aide information aux victimes : tous les jeudis de 14 h à 17 h, gendarmerie d'Eybens, rue Charles Piot. Sans rendez-vous, anonyme, gratuit. Rens. 04 76 46 27 37.

Police municipale : permanences le samedi de 9 h à 10 h. Bureaux ouverts en journée du lundi au vendredi à la Maison du parc (en face de la mairie). Tél. 04 76 60 76 01. En cas d'absence s'adresser à l'accueil de la mairie. Tél. 04 76 60 76 00.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : Accueil CCAS : 04 76 60 76 07, en mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h à 17 h.

Accueil petite enfance : 04 76 60 76 35, en mairie, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Pré-inscriptions sur R.-V.

Haltes garderies : Tom Pouce 04 76 24 22 78, Colin Maillard 04 76 24 44 99.

Direction gérontologie - APA : 04 76 60 76 29
Service personnes âgées : 04 76 24 63 69, à la Maison des Coulmes, accueil du public du lundi au vendredi sauf le mardi matin et mercredi après midi.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU (urgences et risques vitaux) : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17
POLICE MUNICIPALE : 04 76 60 76 01
GENDARMERIE : 04 76 25 43 93
PERMANENCES DES SOINS SAMU : 0810 15 33 33
CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
SOS MÉDECINS : 04 38 70 17 01
DENTISTE DE GARDE (dimanche et jours fériés) : 04 76 000 666
PHARMACIES DE GARDE / Serveur vocal : 04 76 63 42 55 ou 0825 70 15 15

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Centre Loisirs et Culture : 27, rue Victor Hugo. Tél. 04 76 24 22 32
Illiade : 10, place Condorcet. Tél. 04 76 14 76 80
Maison des Coulmes : 10, place des Coulmes. Tél. 04 76 24 63 69
Espace culturel Odysée : 89, avenue Jean Jaurès. Accueil : 04 76 62 02 14
Médiathèque : 04 76 62 67 45
École de musique et de danse : 04 76 62 67 41
Point Information Jeunesse : 41, allée du Gerbier. Tél. 04 76 62 34 86, pij@ville-eybens.fr

SPÉCIAL BUDGET par Jacques Sardat

Remplissez les grilles de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contiennent neuf lettres différentes. Vous retrouverez trois mots qui répondent aux définitions ci-dessous.

1. Divisions pour le budget. • 2. Avoir la bonne recette pour faire une copie. • 3. Mit peut-être les dépenses en note.

1 MOYEN

	R		A			S	P	
	S	P		C				I
		E		R	T			
2								
	H		P			T	S	
	E	R				I		C
		I	C					
	C	A		S			R	
		H	T					A

3 DIFFICILE

	G						I	E
	I		U	S				
	E		A					
		T	S	D	I	E		U
3								
	I		S	B	A	U	D	
						B		I
				G	D		E	
	U	T						A

Solution du dernier numéro : OURAGAN • AVALANCHE • DÉLUGE • TOURBILLON • GRÊLE • CANICULE • TORNADO • TEMPÊTE • INCENDIE • CYCLONE • HURRICANE • TROMBE • TYPHON • CRUE • ORAGE • GEL • SÉISME • ÉBOULEMENT • INONDATION • TOURMENTE • RAFALE • TSUNAMI • SÉCHERESSE.

IMMOBILIER

► Vd Bourg, maison ensoleillée, facile à entretenir et bien placée. Excellent environnement. Maison + garage (122 m2), jardin (466 m2). Tél. 06 83 34 68 97.

► Vd garage de plain-pied dans petite copro calme Bourg (rue Paul Gauguin). Poss. nombreux rangements + point lumineux + prise électrique. Permet de parquer une voiture + un scooter. Px : 15 000 €. Tél. 06 74 59 86 02.

AUTO

► Vd Renault Espace 1, essence, pour récupérer les pièces (sièges, roues, moteur, et autres). Tél. 06 98 48 57 52.

DIVERS

► Vd très beau vaisselier ancien en noyer massif - Excellent état - 2,32 x 1,50. Tél. 06 83 34 68 97.

Mairie d'Eybens - BP 18 - 38321 Eybens CEDEX, Tél. 04 76 60 76 00

Directeur de la publication : Marc Baietto.
Rédaction, photos : Florence Albe,
Sylvie Abégoullé, Jean-Pierre Chambon.
Secrétariat : Marie-Claire Chollet.
Maquette : service communication.
Mise en page : Ludo Chabert.

Distribution : mairie d'Eybens.
Dépôt légal : avril 2010.
Régie publicité :
service communication Mairie.
Impression : Imprimerie Notre Dame.
Papier recyclé, encres végétales.

Horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h à 17 h.

Le Journal d'Eybens : Tél. 04 76 60 76 38
courriel : communication@ville-eybens.fr

Site internet de la ville d'Eybens :
www.ville-eybens.fr

BTP
TERRASSEMENT
BETON ARME

EUPANI
CONSTRUCTION

SCIAGE
CAROTTAGE
RENOVATION

24, rue Frédéric Chopin
38320 Eybens

Conseils et Devis GRATUITS

Tél. : 04 76 62 73 65
Fax : 04 76 62 09 66

urgences
micro
domicile

Un professionnel informatique 29€⁵⁰*
chez vous pendant 1 heure

Depuis 6 ans à votre service

* Après déduction fiscale de 50%

INSTALLATION DEPANNAGE FORMATION ASSISTANCE
30 Av Jeanne d'Arc - Grenoble www.urgencesmicro.com
04.76.54.60.11

SI
services à la personne

INSTALLATION ET RÉNOVATION
DÉPANNAGE URGENT À DOMICILE
SPÉCIALISTE DE LA RECHERCHE DE FUITES

A L'EAU FUITE
DEPANNAGE

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE

M. AISSA - 63 rue Javaux 38320 Eybens
Tél/Fax : 04 76 54 12 91 - Port. : 06 33 49 49 40
E-mail : aleaufuite@orange.fr

GMC carrelage

Sols • Faïences
Chapes • Terrasses

Thibault GEOFFROY
Z.A. Les Carlaïres
38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04 76 34 41 57
Fax : 04 76 34 38 97
Mob. : 06 82 87 04 31
gmc.carrelage@wanadoo.fr

alfasic protection

securité - alarmes - vidéo surveillance

9, rue du Muret - 38320 Eybens
Tél. : 04 76 42 41 76 - Fax : 04 76 42 68 87 - E-mail : av.alfasic@free.fr

MONCEAU FLEURS ECHIROLLES

Deuils • Mariages • Interflora

19, rue du Maquis de l'Oisans - 38130 Echirolles
(à côté de la clinique des Cèdres)
Tél. : 04 38 49 24 60

Marbrerie FORMICHELLI

ARTICLES FUNÉRAIRES ET GRAVURES

GRANITS - PIERRES - GRANITOS - CAVEAUX

43, AV. ROMAIN-ROLLAND.

38400 ST MARTIN D'HÈRES. (VERS POISAT)

TÉL. 04 76 25 02 13

TAXI EYBENS

Denis SPINELLA

06 80 62 10 29

Dom. 04 76 21 36 50 - Fax 04 76 49 05 40 - E-mail : taxi.eybens@wanadoo.fr

TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS - GARES
TRANSPORTS MALADE ASSIS / COLIS URGENT

BIASINI S.A.E.



Société par actions simplifiée au capital de 57 187,50 €

Siège social : Rue des Pellets - B.P. 23 - 38321 EYBENS CEDEX

Tél. 04 76 25 71 02 - Fax 04 76 62 98 17

E-mail : biasini@biasini.fr

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT - GÉNIE CIVIL - MAÇONNERIE GÉNÉRALE
TRANSPORTS PUBLICS - POSE DE CAVEAUX PRÉFABRIQUÉS

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
CONSTRUCTIONS - RÉNOVATIONS

Entreprise R. PIANARO

6, rue du 19 Mars 1962 - 38320 Eybens

04 76 25 41 86

GARAGE DE LA PLACE

en partenariat avec Aut'Occasion



Achat / Vente de véhicules neufs et occasions

Réparation toutes marques

Mécanique - Entretien

SERVICE

16 avenue de Bresson
38320 EYBENS

www.garagedelaplace.com

04 76 25 59 74

Des honoraires moins chers !



Agence à frais réduits et dégressifs de

4 à 2% TTC

5, rue des Vans 38320 Eybens
(dernière le Crédit Agricole)

Tél. : 04 76 24 28 51

www.4immobilier.com

e-mail : eybens@4immobilier.tm.fr



CHÂTEAU & SPA de la COMMANDERIE

Accès au SPA

20 € /personne

(2 heures)

Hammam

Sauna

Jacuzzi

Douches à jets

Baignoire à remous

Salle de repos



ouvert 7/7

MASSAGES

A partir de 60 €

Psalo et jambes

Californien

Indien

Pierres chaudes

Chocolat

Etc...

Tel 04.76.25.34.58 www.commanderie.fr



Andréoléty Immo

groupe AGDA Immobilier

www.eybens-immobilier.com

148 Avenue Jean Jaurès. Eybens

Vente-Location-Syndic

04 76 14 05 05



PATRINO

décoration

SECOND ŒUVRE

71, avenue de Poisat - 38320 Eybens

Tél. 04 76 25 28 05

Fax 04 76 25 84 34

www.patruno-decoration.fr

Agence Villeurbanne

- Revêtements murs et sols
- Faux plafonds
- Ravalement
- Menuiserie
- Rénovation
- Décoration
- Plâtrerie
- Peinture
- Résines



SCUBLA - PLOMBERIE

Chauffage - Sanitaire - Dépannage
Climatisation - Professionnel Gaz

REEMPLACEMENT : CHAUDIÈRE GAZ ET FIOUL
CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

06 12 43 67 67



Au service des Particuliers, Syndics, Entreprises

CRÉATION ET ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS

6, place Bernard Palissy - 38320 POISAT / Tél. : 04 76 52 21 47 - Fax : 04 76 52 02 31

S.A.R.L. au capital de 100 000 F - RCS : 418 601 712 Grenoble - SIRET : 418 601 712 00015 - ASSURANCE : MAAF



Nettoyage immeubles/Locaux/Bureaux

Lavage vitres avec ou sans nacelle

Désinfection poubelles et volumes

Enlèvement d' encombrants

Traitement des sols durs/Moquettes

Nettoyage piscine/Système climatisation

3 place des Tilleuls - 38320 Eybens

Tél. 04 76 73 22 74 - Fax 04 76 01 04 70

ELECTRICITE - CLIMATISATION
La qualité et la sécurité de votre installation

EURL BYTEBIER
Constructions - Rénovations
04 76 24 33 81
Conseils et devis gratuits

5, rue du Mont-Aiguille - Eybens - Portable : 06 09 91 92 11

Installé depuis 1986

Entreprise NETTETE

Le spécialiste de l'entretien

16 allée du Gerbier - 38320 Eybens
Tél. 09 77 67 35 97
Portable : 06 72 53 91 62
E-mail : b.kouame@orange.fr
Site : www.nettete.fr

> Nettoyage général des locaux, débarrassage (commerces, particuliers, copropriétés, entreprises).

> Entretien de Jardins et d'espaces verts (tonte, taille haies, arbres, aménagement paysager).

Devis Gratuit

SERRURERIE Accès - Techni - Clé

Réparation suite à cambriolage
Remplacement serrures toutes marques
Spécialiste de la porte blindée - Blindage
Porte de cave fer - Porte de garage - Tout dépannage

Artisan depuis 1989
N° SIREN 382 346 654
Devis gratuit

33, rue Louis Farçat
38320 EYBENS

04 76 62 01 61
Tél. urgence **06 07 47 80 52**

Agence Immobilière

Sud Est Immobilier

15, place du 11 Novembre 1918 - 38320 EYBENS

04 76 00 90 65

www.sei-immobilier.fr